

ILE-DE-FRANCE

FFESM



COMMISSION  
Environnement et  
Biologie Subaquatiques

# Le nouveau cursus formateur en biologie 1<sup>ier</sup> degré (aptitude formateur PB2)

Conflans le dimanche 25 juin  
Réunion avec des présidents de CDEBS

*Chantal DELCAUSSE INBS n°23*



## Réunion avec les présidents de CDEBS

Quelles sont les modalités du nouveau cursus FB1 (aptitude formateur PB2) ?

Module 1 = Test de connaissances (le demander à Danièle, Jacques ou Chantal)

Module 2 = Module pédagogique constitué de 7 compétences :

- Encadrement biologie de palanquées (en stage mer, briefing, plongées à thèmes et débriefing)
- Préparation/présentation d'un exposé PB1 et PB2 (bien distinguer les deux niveaux)
- Utilisation du matériel de laboratoire (loupe binoculaire, en stage mer)
- Utilisation des moyens de communication (mise en œuvre des exposés)
- Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission) (cf. guide)
- Savoir évaluer un PB1 et un PB2 (tests ludiques et évaluation sous l'eau)
- Organisation d'une formation de PB1 ou PB2 (cf. guides)

Les deux modules doivent être passés dans l'ordre chronologique 1 puis 2.



MANUEL DU  
RESPONSABLE DE  
COMMISSION ET DU  
FORMATEUR

ENVIRONNEMENT &  
BIOLOGIE  
SUBAQUATIQUES

ILE-DE-FRANCE

FESSM



COMMISSION  
Environnement et  
Biologie Subaquatiques

## Réunion avec les présidents de CDEBS

Et pour les FB1, déjà titulaires ?

1) Ils peuvent rester avec leurs prérogatives de formateur PB1.

Ou bien

2) Ils souhaitent devenir en plus, formateur PB2.

Ils sont actifs au moins depuis 2 saisons (2 encadrements PB1).

Un complément de formation est alors proposé ainsi qu'une fiche de suivi.

# Réunion avec les présidents de CDEBS

Et pour les FB1, déjà titulaires ?

2) Ils souhaitent devenir en plus, formateur PB2 et ils sont actifs au moins depuis 2 saisons (2 encadrements PB1)

Module 1 = Test de connaissances

Module 2 = Module pédagogique constitué de 7 compétences :

- ~~Encadrement biologie de palanquées~~
- Préparation/présentation d'un exposé ~~PB1~~ et PB2
- ~~Utilisation du matériel de laboratoire~~
- ~~Utilisation des moyens de communication~~
- ~~Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission)~~
- Savoir évaluer un ~~PB1~~ et un PB2
- ~~Organisation d'une formation de PB1 ou PB2~~



Fiche de suivi des FB1 (accès des FB1 actuels aux prérogatives du nouveau cursus FB1)

Identification du candidat		
Nom et Prénom du Candidat		
Région d'appartenance		
N° de FB1		
N° de licence		
	Date	FB2 ou FB3 (nom, prénom, titre, n° diplôme, signature)
Attestation d'encadrement de stage PB1 n° 1		
Attestation d'encadrement de stage PB1 n° 2		
Test de connaissance		
Présentation d'un exposé PB2		
Evaluation des candidats PB2		

Envoyer une copie de cette fiche à la région et à la CNEBS

ILE-DE-FRANCE

FESSM



COMMISSION  
Environnement et  
Biologie Subaquatiques

## Réunion avec les présidents de CDEBS

Et pour les FB1, déjà titulaires ?

Un complément de formation est nécessaire :

- passer le test du module 1
- présenter un exposé PB2
- évaluer des candidats PB2

Attention, ce complément est possible jusque fin 2018 !

Merci pour votre attention